AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Mars 1962
N° 18

Le Black-Rot dela vigne

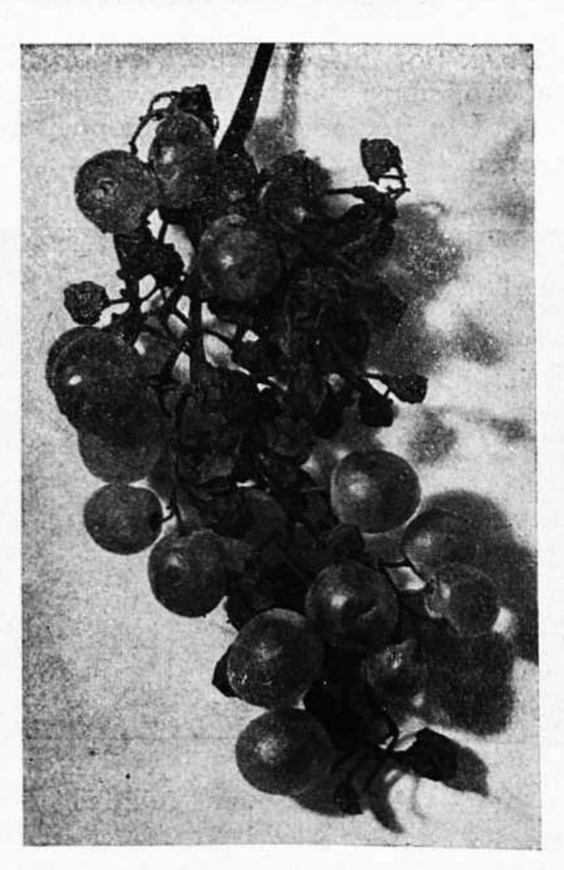
Dans la circonscription de Montpellier, cette maladie est en recrudescence depuis quelques années, plus spécialement dans les vignobles d'altitude.

Vos vignes sont atteintes !

PRÉSENTENT-ELLES CES DÉGATS ?



Taches sur feuille
Observer les ponctuations noires très apparentes sur la couleur rouille de la tache



Attaque d'une grappe à la maturité

La maladie a été signalée pour la première fois en 1885, dans l'Hérault et dans le Lot-et-Garonne ; elle a été importée d'Amérique.

D'origine cryptogamique, elle est due à un champignon (Guignardia Bidwellii).

Après une période très nette de régression de la maladie, en grande partie due à la généralisation des traitements cupriques dirigés contre le Mildiou, des attaques très graves sont à nouveau signalées depuis quelques années dans le Sud-Ouest et la Vallée du Rhône, etc...

Dans la circonscription phytosanitaire de Montpellier, c'est le département de l'Aveyron (Haute Vallée du Lot, région de Marcillac) qui semble le plus touché. Quelques dégâts ont été signalés dans les hauts cantons du département de l'Hérault.

Mais de gros foyers de la maladie ont été observés en 1961 dans les régions d'Entraygues, d'Estaing et d'Espalion, dans l'Aveyron.

Le vignoble de la Haute Vallée du Tarn (Région Millau - Saint-Rome-du-Tarn, etc...) paraît pour l'instant peu attaqué.

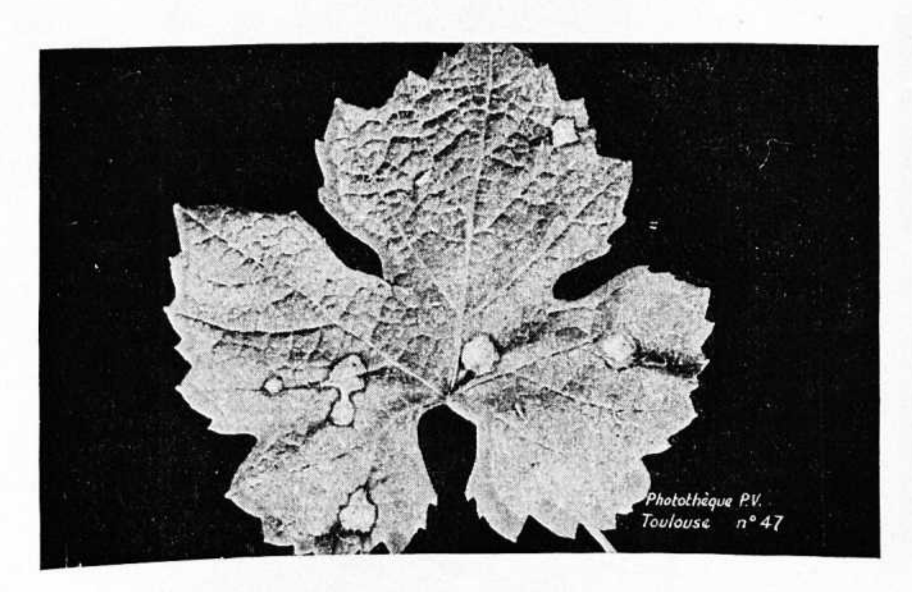
La sensibilité de certains cépages peut expliquer cette localisation de la maladie. Semblent en effet particulièrement réceptifs : le **Chenin Blanc** (Pinot Blanc), le **Jurançon, Picquepoul,** l'**Alicante** (gros noir), le **Pinot** noir et blanc, le **Gamay.**

Le **Mansois** semble moins attaqué.

Certains hybrides sont résistants.

ASPECT DES ATTAQUES

Le Black-Rot attaque tous les organes verts, en voie de croissance de la vigne, mais c'est sur les **grains** que la maladie se développe avec le plus de virulence.



Attaques sur feuilles



Feuilles gravement attaquées
Plusieurs taches confluent
et forment toute une zone altérée du limbe

a) **Sur les feuilles :**

Il se produit des taches qui, à leur complet développement, sont de couleur rouille. Elles se différencient très nettement du reste de la feuille ; leurs contours sont arrondis en général, quelquefois allongés quand elles traversent une nervure.

Le bord des taches est nettement délimité par une zone brune presque noire, l'intérieur de la tache est brun rouge, couleur feuille morte.

Au début de l'attaque, il se produit d'abord de petites boursouflures qui deviennent un peu grisâtres, puis les taches s'agrandissent, elles dépassent rarement un centimètre de diamètre.

Cependant, si le cépage est très sensible, si la feuille attaquée est assez jeune, la tache peut être plus grande. Plusieurs taches peuvent **confluer** et former toute une zone altérée du limbe.

Après l'apparition de ces taches, au bout de quelques jours, on peut observer des petits points noirs ; ce sont les fructifications d'été du champignon (ou pycnides) ; à l'intérieur de ces organes vont se former les germes ou conidies qui vont à leur tour transmettre la maladie, si les conditions climatiques sont favorables.

En général, les taches sur feuilles sont peu nombreuses, souvent localisées à la base des sarments, de ce fait elles sont peu visibles.

b) **Sur rameaux, pédoncules de feuilles, rafles :**

Ces différents organes sont plus rarement atteints.

Le cryptogame forme dans ce cas des taches allongées dans le sens de l'organe attaqué en forme de chancre d'abord brun clair, puis noir violacé lorsque les petits points noirs (pycnides) apparaissent.

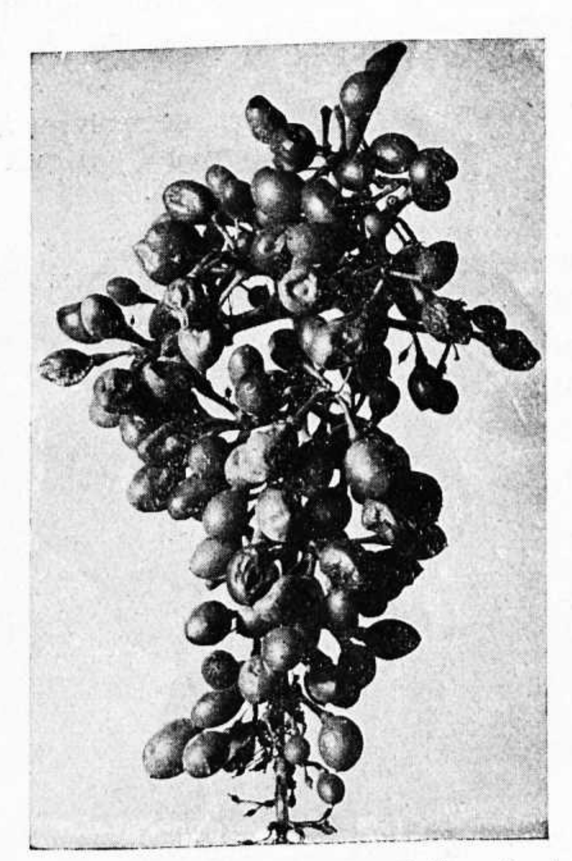
c) **Sur grains de raisin :**

Les grappes sont attaquées plus tardivement que les feuilles et, en général, après la floraison. Quoique le champignon puisse se développer pendant toute la période de croissance des grains (de leur formation à leur maturité), c'est pendant la phase de plus grand accroissement que les attaques sont les plus importantes.

Les jeunes grains parasités brunissent et se dessèchent (et l'on peut confondre au début avec une attaque de Mildiou).

Sur les grains **plus gros,** il apparaît d'abord, quand l'attaque se manifeste, une légère boursouflure qui s'affaisse et forme une tache ; la tache prend ensuite une teinte rouge brun livide, analogue à une **machure** ; le grain entier brunit en un ou deux jours.

S'il fait sec, les grains se flétrissent et présentent un aspect ridé très caractéristique, la peau se collant aux pépins et formant des « **crêtes** ». En même temps apparaissent les fructifications foncées donnant un aspect rugueux et une couleur noir bleuté particulière à cette maladie qui ne peut alors être confondue avec **aucune autre.** S'il fait humide, les grains pourrissent.



Attaque d'une grappe avant la véraison

Pratiquement, les grains ne peuvent donc être attaqués que s'il existe préalablement des taches sur les feuilles à partir desquelles se forment les germes porteurs de la maladie.

On peut donc dire que plus on limitera les attaques sur feuilles et plus on diminuera l'importance des attaques suivantes qui intéressent de plus en plus directement la récolte.

Les attaques d'**excoriose** (ou **faux Black-Rot**) sur grappes se traduisent par un dessèchement du pédoncule qui peut entrainer également un dessèchement total ou partiel de la grappe.

Les sarments blanchis portent des petits points noirs qui sont des fructifications de champignon (Phoma). Seuls les traitements hivernaux, après la taille, à base d'arsénite de soude ou de colorants sont efficaces contre cette maladie.

CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA MALADIE

L'hivernation du champignon se fait principalement sur les grains de raisin détruits sur lesquels se forment des organes de conservation, les **périthèces,** véritables petits sacs qui contiendront des spores à maturité.

La date de maturité des périthèces est liée aux conditions climatiques rencontrées durant l'hiver.

Si l'hiver est doux et humide — la maturité est précoce.

Si l'hiver est froid et sec — la maturité des périthèces est plus tardive.

Les spores ou germes de la maladie, projetées sur les feuilles à la faveur des pluies, donnent les premières contaminations primaires. Après une période dite « d'incubation » d'une vingtaine de jours environ, les taches apparaissent (couleur feuille morte). Sur ces taches se développent des petits points noirs ou pycnides qui sont des fructifications du cryptogame, qui renferment des germes ou conidies appelés stylospores.

Ces stylospores assurent les contaminations secondaires se développant sur les feuilles et surtout sur les **grappes.**

Pour qu'une contamination par le Black-Rot puisse se réaliser, il faut que l'eau séjourne sur le feuillage — les circonstances favorables sont donc celles qui se prêtent à un long séjour de l'eau sur la végétation. Des pluies fréquentes et d'assez longue durée favorisent le développement de la maladie.

METHODE DE LUTTE

Les attaques de « Black-Rot » sont toujours très localisées, car les germes assurant les contaminations secondaires ne peuvent être disséminés au loin par le vent, comme dans le cas de MILDIOU : il s'agit donc d'une maladie à foyer.

Lorsqu'un foyer existe, il faut mettre en jeu une série de mesures qui se complèteront.

Les mesures prophylactiques :

Elles comportent :

— **La destruction des vignes abandonnées :** Les souches doivent être arrachées et non coupées au niveau du sol. Ces vignes constituent de dangereux foyers de multiplication de la maladie surtout pour les parcelles mitoyennes.

— **Des mesures d'ordre mécanique :** il faut, à l'occasion de la taille, enlever les débris de grappes attaquées, les vrilles et supprimer également les bois porteurs de chancres.

De même, après une année où les atteintes sur grappes ont été graves, il est indispensable d'enfouir les grains par un labour. Dans ce cas le labour de déchaussage devra être réalisé évidemment le plus tard possible. Mais ces mesures à elles seules ne sont pas suffisantes.

Ces opérations prophylactiques doivent être suivies de traitements.

Les traitements chimiques de printemps et d'été :

Comme pour le Mildiou, les traitements chimiques destinés à combattre le Black-Rot sont essentiellement préventifs. Les stylospores et les ascospores sont sensibles au cuivre et ne germent pas dans l'eau contenant des sels de cuivre en solution.

D'autre part, le Black-Rot étant moins exigeant que le Mildiou au point de vue thermique, il faut commencer les traitements très tôt, dès que les jeunes rameaux ont de 2 à 3 centimètres.

Ce traitement est à renouveler au bout de 8 à 10 jours.

L'émission des spores pouvant s'échelonner sur près de 3 mois, plusieurs invasions primaires sont à redouter. Aussi les dates d'intervention des traitements ultérieurs seront-elles fonction :

— de l'évolution du champignon, des conditions climatiques générales et locales ;

— de la croissance de la végétation.

En 1962 la Station d'avertissements agricoles suivra l'évolution de la maladie à partir des grains ayant hiverné dans les conditions locales des vignobles des régions atteintes. Elle indiquera la date à partir de laquelle on doit prévoir les premiers traitements.

Ensuite, les traitements préconisés habituellement contre le mildiou suffisent, en général, à protéger la récolte.

PRODUITS A UTILISER

Tous les produits cupriques sont efficaces contre le Black-Rot. Les producteurs pourront utiliser les fongicides suivants :

— Bouillie bordelaise à 500 grammes de cuivre métal, soit 2 kg de sulfate de cuivre par hectolitre.

— Bouillie bourguignonne à 500 grammes de cuivre métal par hectolitre.

— Sulfate basique de cuivre à 500 grammes de cuivre métal par hectolitre.

— Oxychlorure de cuivre à 500 grammes de cuivre métal par hectolitre.

— Oxyde cuivreux à 500 grammes de cuivre métal par hectolitre.

— Acétate neutre de cuivre à raison de 400 à 1.000 grammes à l'hectolitre.

Les produits organo-cupriques, de même que le Captane et le Zinèbe présentent également une efficacité satisfaisante, mais à la condition de les employer aux doses suivantes :

— Association de Zinèbe et de cuivre à raison de 0,5 % à l'hectolitre d'un produit titrant 37,5 % de cuivre métal et 15 % de Zinèbe.

— Association de Zirame et de cuivre à raison de 75 grammes de Zirame et 160 grammes de cuivre à l'hectolitre.

— Captane à 175 grammes de matière active à l'hectolitre.

— Zinèbe à 250 grammes de matière active à l'hectolitre.

En ce qui concerne ces deux derniers produits, il est nécessaire de leur substituer un produit cuprique ou organo-cuprique pour les derniers traitements.

P. LHERAULT et R. MARIO.

(Clichés aimablement prêtés par la Station d'avertissements agricoles de Toulouse)

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon Le Directeur-gérant : L. BOUYX.